

Cette formation s'adresse aux personnels des boutiques et magasins de toute taille et activité, et désignés pour :

- Assurer la prévention de l'incendie et prendre les mesures adéquates en cas d'évacuation ;
- Effectuer de la manipulation manuelle ou de la manutention de charges diverses et/ou nécessitant une vigilance dans leur posture de travail.

Objectif :

Sensibiliser le personnel aux principes de la sécurité en général et de la sécurité incendie en particulier, en vue d'assurer la prévention et la première intervention en cas d'incident.

Texte de référence :

Article R 4227-28 du code du travail : « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs* »

Article R 4227-29 : « *Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement.* »

Article R 4227-38 : « *La consignes de sécurité indique (...) le devoir pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours (...)* »

Article R 4227-39 : « *Le registre incendie (...) comporte les informations (...) et les dates des essais périodiques (évacuation et extincteurs) qui doivent être réalisés tous les six mois.* »

Contenu pédagogique :

PREVENTION INCENDIE & EVACUATION:

- ▶ Prévention – Les principes de la combustion - Les modes de propagation du feu - Les classes de feu – Les moyens de première intervention – Extincteurs et R.I.A. –
- ▶ Principes d'évacuation - spécificités liées aux Personnes Subissant un Handicap – Rôle des guides et serre-files – Manipulation du SSI.
- ▶ Manipulation à blanc des extincteurs - Visite du magasin – Audition du signal sonore d'évacuation – Exercice d'évacuation – Reconnaissance du point de rassemblement.

GESTES ET POSTURES:

- ▶ Accidents du travail – Maladies professionnelles – Le Corps humain – Les pathologies – Principes de manutention manuelle
- ▶ Exercices pratiques d'activité physique (transport de cartons, mises en rayons...)

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation destinée à être insérée dans le Registre de Sécurité de l'établissement.

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projecteur et rétroprojecteur - CD Rom relatifs à la problématique incendie - Supports de cours individualisés
- Signature du registre de sécurité de l'Etablissement.

CALENDRIER DE FORMATION :



PARIS – LA DÉFENSE

Sur demande



MARSEILLE

Sur demande



LYON

Sur demande



ROUEN

Sur demande



Durée :

3 heures (1/2 journée) ou Module de formation adapté au besoin



Nombre de stagiaires :

15 stagiaires maximum.



Lieu :

Formation intra Paris et Province.



Tarif :

Nous consulter

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé